



KINGDOM OF BELGIUM

Intervention at

Ambassadorial-level Meeting of the PBC Burundi Configuration

New York, 17/03/2021

KINGDOM OF BELGIUM

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

En décembre 2020, la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité sur le Burundi était acceptée à l'unanimité. Comme l'a souligné la Ministre des Affaires étrangères, Mme Sophie Wilmes, nous avons tourné une page. Il existe une volonté mutuelle de ne pas rester prisonniers du passé. C'est dans ce contexte que l'Envoyé Spécial Belge pour les Grands Lacs vient d'effectuer une visite de travail au Burundi.

Je voudrais donc profiter de cette réunion pour faire deux remarques :

(a) *D'une part* - La libération des journalistes d'Iwacu, les démarches pour rouvrir les médias suspendus, la reprise du dialogue avec l'UE dans le cadre de l'Article 8 et la plus grande ouverture au dialogue avec la communauté internationale sont des évolutions très positives, que nous devons encourager. La Belgique, le 3^{ème} bailleur de fonds au Burundi, s'est engagée dans cet exercice de dialogue renforcé et basé sur une confiance mutuelle.

(b) *D'autre part* - Il doit être possible de promouvoir davantage les ambitions burundaises. Permettez-moi de donner quelques exemples :

- Tout d'abord, la Belgique a toujours maintenu ses programmes de coopération, en réorientant son appui vers les activités bénéficiant directement aux populations et à la société civile, dans les secteurs de l'agriculture – priorité du Président Ndayishimiye, de l'éducation et de la santé. Les Burundais ont besoin de l'emploi et de générer leurs propres revenus. Un programme de transition avec un financement complémentaire a été approuvé en 2019. Un deuxième programme est en préparation. Toutefois, ce processus est étroitement lié à l'issue des discussions dans le contexte de la feuille de route article 96.
- Deuxièmement, les ONG internationales et nationales mènent généralement des activités complémentaires ou additionnelles à celles du gouvernement. Elles doivent pouvoir opérer en toute indépendance et sérénité.

- Troisièmement, la Belgique entend soutenir la réalisation des objectifs et des engagements internationaux du Burundi en matière de droits humains, de bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption. Dans ce contexte, il reste essentiel de garantir les libertés d'association et d'expression, afin que la société civile et la presse puissent jouer pleinement leur rôle démocratique. Par ailleurs, mettre fin à l'impunité et traduire en justice les auteurs présumés de violations des droits humains, permettrait au Burundi de progresser vers l'objectif de la réconciliation nationale. *'justice must not only be done – it must be seen to be done'*, comme disait Lord Hewart – ancien Lord Chief Justice d'Angleterre.

Je vous remercie de votre attention,